



DROIT DE ROULER ET DE PARQUER asbl

rue A.de Roo,15
1030 Bruxelles
drpasbl@gmail.com
www.drpasbl.be
tél 0484 735 635

**Association citoyenne indépendante de tout parti politique,
respectueuse de tous les moyens de transport.**

Collège des Bourgmestres et Echevins
Commune d'Ixelles
Chaussée d'Ixelles, 168

1050 Bruxelles

Bruxelles, le 10 mars 2017

Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

Objet : Enquête publique en cours sur le projet de la transformation de la Chée d'Ixelles en un semi-piétonnier avec impact sur la mobilité dans le Quartier environnant - -2017/32-171/1-187

Au nom de nos membres, résidents ou commerçants, dans la Chée d'Ixelles entre la Porte de Namur et la Pl F Cocq, et dans le Quartier, nous versons à ce dossier les éléments suivants.

Sur le plan général, considérons la phrase (page 170)

« une politique plus volontariste favorisant l'accessibilité aux modes actifs et la diminution des transit dans les rue locales au détriment de plus d'accessibilité et de perméabilité liée à la voiture. Cette dernière option rencontre certainement plus les modèles de villes durables et en transition, véritables enjeux de ce siècle. »

Chacun pourra en identifier la grandiloquence tendancieuse quand on connaît les véritables enjeux pour les gens : emploi et revenus, sécurité, prospérité, accessibilité en voiture (personnelle ou partagée) avec son besoin de parking (500 000 immatriculations à Bruxelles) qui conditionnent la qualité de vie telle que voulue par la grande majorité des Bruxellois.

1^{ère} observation critique : problème des reports de circulation

La question sans réponse dans le dossier est celle du report entre 07h et 19h de la circulation des 4-roues circulant actuellement dans la Chée d'Ixelles

Point MOBILITE p 84 : « Objectifs prioritaires - limiter les reports de trafic dans les rue locales »

Le rapport ne fournit pas de chiffres indiquant comment cet objectif peut/doit être atteint.

Si le report se fait « ailleurs », il conviendrait d'indiquer où et comment : cela doit constituer une donnée essentielle pour l'appréciation du projet.

En particulier, quelle serait l'incidence sur

a) la Chée de Wavre (vers la Porte de Namur) b) la rue du Trône c) l'av Louise

2^è observation : problème du stationnement suite aux suppressions

On indique au § 6.4.5 p 128

« Suppression de 30 emplacements autos....Egalement, la transformation de 26 emplacements »

Où trouve-t-on dans le rapport la présentation des conséquences de ces suppressions/transformations/évolutions, alors même que les commerçants et riverains de ce « périmètre » sont déjà victimes d'une forte pénurie de parking, qui frappe l'activité économique et la qualité de vie des riverains.

La Commune avait annoncé la création d'un parking de compensation sous la Pl Fernand Cocq et celui-ci n'est pas décrit dans le rapport

Le parking Ixelles-Shopping est occupé à 90% par des riverains abonnés et ne peut guère offrir des compensations.

« *Le parking Tulipe serait encore largement sous utilisé* » mais la question est ainsi mal posée car la vraie question est : ce parking peut-il apporter une offre correspondant à la demande, comme le font les parkings en voie de suppression ?

Enfin, le projet n'apporte pas de solutions aux nombreux visiteurs de l'Hôtel Communal, qui y arrivent en voiture : où pourront-ils la parquer ? Les personnes à mobilité réduites ou avec petits enfants devront elles faire les frais d'un taxi ?

3è observation critique : l'aménagement de la Pl Fernand Cocq

Il semble conçu surtout en fonction de critères esthétiques et de convivialité. au point de vouloir renoncer à la construction d'un parking souterrain de compensation.

Pire, on n'y trouve pas de trace de réservations d'espace pour l'aménagement des entrées/sorties de la station de métro qui équiperait une ligne reliant la Gare centrale (au moins la Porte de Namur) à l'ULB-Solbosch et au delà, par exemple vers Uccle.

Il faudrait dès cette phase de conception appliquer le principe énoncé au bas de la Page 169 §3.6.Mobilité) : *A cette fin, le domaine « Mobilité » a été traité sous l'angle des différents usagers actuels et futurs du périmètre »*

1^{ère} PROPOSITION – parmi les scénarios, en retenir un qui comporte la traversée au niveau des 2 rues Prince Royal (vers l'Est, comme sur le projet)) et rue de la Paix-Prince Albert

Pour cette dernière, laisser ouvert le choix de poursuivre vers l'av Louise via la rue Prince Albert ou via la rue de l'Arbre Bénit.

2è PROPOSITION - procéder à des tests de circulation (mesurer les bouchons) et de parking (mesurer les pénuries),

Chaque configuration par exemple durant 3 jours consécutifs pleins,

Notamment tester

- a) l'accessibilité des 4-roues aux lieux d'habitation du Quartier
- b) mesurer les reports, aussi hors du périmètre (av Louise, rue du Trône, Chée d'Ixelles)

3è PROPOSITION -incorporer dans le dossier des propositions de compensations explicites chiffrées pour la compensation des parkings en voirie opérationnellement perdus. conformément à l'art 57 de l'Arrêté du 18 juillet 2013.

4è PROPOSITION : envisager déjà le scénario de la disparition ou moindre fréquence des bus 71 de STIB circulant dans la Chée d'Ixelles (à vitesse anormalement faible) **afin de rendre cette chaussée davantage piétonne.**

Dans cette optique, esquisser déjà le plan d'

aménagement de la Place F Cocq, avec l'emplacement des accès à une future station de métro.

Revenant au « périmètre » du projet, il faut observer honnêtement que cette ligne souterraine serait le seul moyen physiquement capable d'absorber un report significatif du mode « voiture » vers la STIB, ce que chacun souhaite, grâce à un service souterrain autonome, fiable et deux fois plus rapide que le bus.

Notre asbl DRP demande donc à être invitée à la réunion de concertation fixée au 29 mars 2017 et à toute réunion relative à ce dossier et de recevoir tout document le concernant

Confiants dans un examen soigneux de nos propositions, nous restons à votre disposition pour toute assistance (notamment technique) et nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Anna GINEFRA
déléguée locale

Jacques DELIEGE
président